

Genève, le 22 septembre 2021

Procès-verbal de l'Assemblée générale de Pro Natura Genève

du 14 septembre 2021, de 19h à 21h,
au Centre Nature du Vallon de l'Allondon,
150 route de l'Allondon, 1283 Dardagny

Ordre du jour

- 19h00 Présentation des points forts 2020
- 19h15 Partie statutaire (réservée aux membres Pro Natura)
- Approbation du PV de l'AG 2020
 - Approbation du rapport d'activités 2020
 - Approbation des comptes & décharge au comité
 - Approbation du budget 2021
 - Élection des vérificateurs des comptes
 - Démission de membres du comité
 - Élection de nouveaux membres au comité
 - Approbation du changement de statuts
 - Approbation du nouveau règlement du comité
 - Point divers
- 20h30 Apéritif dînatoire
- 21h00 Sorties nature de nuit

Accueil de la présidente

Mme Julie Schnydrig Kettenacker, présidente, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et les remercie d'avoir suivi le changement de dates pour cette Assemblée.

Des remerciements sont adressés aux membres du comité, collaborateurs et collaboratrices. La présidente présente les points principaux de l'année 2020, en mentionnant notamment les aménagements réalisés dans les Centres Nature, la création d'un nouveau poste de Responsable Milieux et espèces, les campagnes politiques menées à deux reprises pour les votations, ainsi que la révision des statuts de l'association.

La présidente cède la parole à Mme Olivia Spahni, secrétaire générale de Pro Natura Genève.

Nouveaux engagements dans l'équipe fixe en 2020

Olivia Spahni, secrétaire générale de l'association, fait une brève présentation des collaborateurs et collaboratrices fixes de Pro Natura Genève.

3 nouvelles personnes ont été engagées au sein de Pro Natura Genève en 2020 :

- Sarah Golaz, Secrétaire
- David Leclerc, Responsable Milieux et espèces
- Sylvain Guerry, Responsable du Centre Nature du Vallon de l'Allondon

Présentation des points forts 2020

Activités majeures

Défendre la nature dans le cadre de projets d'aménagement

- Renforcement de la Plateforme Nature et Paysage Genève (14 associations rassemblées), entité de plus en plus reconnue.
- Collaborations avec des Associations de protection de la nature françaises (FNE, Collectif OPEN)
- Consultations de l'Office de l'urbanisme, de coopératives, associations faîtières dans le domaine de la construction et promoteurs, de plus en plus au stade d'avant-projet.
- Sollicitations des citoyens et associations
- Près de 50 courriers d'oppositions ou remarques envoyés

Actions politiques

- Loi sur la chasse, comité genevois créé à cette occasion (succès de la votation : 63% de non)
- Déclassement d'une zone agricole en zone industrielle sur la commune d'Avusy (Sablière du Canalet) (succès de la votation : 65.5% de non)

Conserver et restaurer les milieux naturels afin d'assurer le maintien des espèces

- Revitalisation de Laconnex, digues construites, re-séparation de certains étangs pour favoriser les lieux de pontes des amphibiens et une végétation différente
- Réserves naturelles : 2 espèces d'orchidées sont réapparues grâce au confinement à la Pointe à la Bise. Sentier de la réserve de Mategnin a dû être fermé car le platelage se détériorait et devenait dangereux.

Centres Nature

- Centre Nature du Vallon de l'Allondon
 - Aménagements extérieurs
 - STEP filtration par roseaux, système innovant

- Rétrécissement de la route devant le Centre
- Parcelle derrière le Centre a subi une dépollution du sol
- Aménagements intérieurs
 - Nouvel accueil à l'entrée
 - Pas de réouverture du restaurant
- Centre Nature de la Pointe à la Bise
 - Rénovation du bâtiment, projet géré par la commune, participation aux réflexions sur les étapes de démolition et construction

Projets pédagogiques

- Commissariat de l'exposition « Immersions » de l'Association Les Berges de Vessy, par Chloé Pretet et Delia Fontaine
- Action lancée pendant le confinement « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la nature »
- Annulation d'une grande partie de notre programme scolaire et d'animations en raison de la situation sanitaire.

Partie statutaire

La présidente invite l'Assemblée à passer à la partie statutaire.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 septembre 2020 :

- **L'Assemblée approuve le procès-verbal à l'unanimité (20 voix, 0 contre et 0 abstention)**

Approbation du rapport d'activités 2020 :

- **L'Assemblée approuve le rapport d'activités à l'unanimité (20 voix, 0 contre et 0 abstention)**

Approbation des comptes et décharge du comité :

Question d'une personne membre dans l'Assemblée : Le revenu de la Villa Morel est passé de 24'000 à 52'640.10 CHF. Comment se fait-il que le revenu ait augmenté et pourquoi le produit est-il calculé au centime près ?

Réponse de la secrétaire générale Olivia Spahni : 3 sources de revenus composent le produit de la Villa Morel pour 2020 :

- Le revenu lié à la location ;
- Un remboursement de la part de l'aéroport de Genève dû aux travaux effectués sur les fenêtres de la Villa Morel en vue de leur programme d'insonorisation ;
- Un revenu lié à la réalisation d'un trottoir sur la route qui a impliqué un empiètement sur la propriété de la Villa Morel et donc un rachat d'une partie du terrain par l'Etat de Genève.

Question d'un membre dans l'Assemblée : il constate que l'association ne respecte pas un point des exigences du label ZEW0 qui précise l'obligation de faire figurer dans les comptes les sommes versées en faveur des membres du comité. Il propose de détailler à l'Assemblée les mandats ainsi que les montants accordés aux membres du comité. Il regrette que ce point n'ait pas été respecté par Pro Natura Genève.

Réponse de la présidente Julie Schnydrig Kettenacker : ce point sera appliqué dès l'année prochaine.

- **L'Assemblée approuve les comptes (18 voix, 1 contre et 1 abstention)**

J.M. 05

Intervention d'un membre : il souhaite revenir sur le projet de la Villa Pictet. Il en présente un bref historique : au décès de Mme Renée Pictet, une parcelle dotée d'une villa a été léguée à Pro Natura Genève. Quand, en 2012, un projet a été engagé pour la construction d'une coopérative, ce membre s'est opposé au projet immobilier de l'association, estimant que celui-ci était contraire aux objectifs de Pro Natura Genève. Il s'est également étonné que la réalisation de ce projet ait été confiée à une architecte, alors membre du comité de Pro Natura Genève. Il estimait que cette architecte n'avait pas à être mandatée pour ce travail. Il ajoute qu'il s'était déjà étonné que la facture ait été payée à cette architecte lors de l'Assemblée générale en 2020. Il a alors demandé à recevoir les PVs des séances de comité de Pro Natura Genève, mais ne les ayant pas reçus, il a contesté cette facture devant le Tribunal. Lors d'une séance de négociation, il a demandé que l'architecte démissionne du comité de Pro Natura Genève, et que le montant de cette facture soit restitué à Pro Natura Genève. Celle-ci a démissionné du comité de Pro Natura Genève le 19 avril 2021, mais le comité a décidé de ne pas lui demander une restitution du montant de la facture. Ce membre estime que l'Assemblée générale doit être informée d'une gestion qu'il qualifie d'inadmissible de la part de Pro Natura Genève.

Réponse de la secrétaire romande de Pro Natura Sarah Pearson Perret : Elle confirme tout d'abord que Pro Natura Suisse avait été mise au courant de la situation par la section genevoise. Suite aux contestations de cette personne membre, Pro Natura Suisse a décidé de réaliser un audit au sein de la section genevoise de Pro Natura sur la gestion du projet immobilier et la question des conflits d'intérêt. Les résultats de l'audit ont effectivement conclu qu'il y avait eu des problèmes, en partie dus à une méconnaissance de certains processus liés au projet immobilier. Le comité et la présidente de Pro Natura Genève ont pris entièrement la mesure de ces problèmes, et dans une volonté de faire avancer l'association et clarifier certaines choses, une proposition de changement des statuts ainsi qu'un règlement de comité seront présentés ce soir à l'Assemblée générale.

Intervention de cette même personne : il réitère la demande de pouvoir connaître les montants totaux perdus dans ce projet immobilier.

Réponse de la présidente Julie Schnydrig Kettenacker : les choses sont visibles dans les comptes annuels, aucune précision supplémentaire ne peut être apportée dans ce cadre.

Ajout de la secrétaire générale Olivia Spahni : les revenus perçus par la location de la Villa Pictet sur près de 40 ans sont supérieurs à l'ensemble des coûts du projet immobilier. La sécurité financière de l'association n'a donc pas été atteinte.

- **L'Assemblée décharge le comité (19 voix, 1 contre, 1 abstention) (un membre nous a rejoint pour ce point)**

Approbation du budget 2021 :

La présidente souligne que l'approbation arrive tardivement vu la situation particulière de cette année avec le report de l'AG.

La secrétaire générale Olivia Spahni lit le rapport envoyé par Marc Pictet, excusé ce soir. M. Pictet commence par annoncer que ses obligations auprès de la Banque Pictet & Cie SA ne lui permettent plus de remplir ses fonctions de trésorier au sein du comité de Pro Natura Genève, et que c'est donc avec regret qu'il donne sa démission.

La fortune nette de l'association s'élève à CHF 1'896'237 au 31 décembre 2020 contre CHF 1'986'895 au 31 décembre 2019, en diminution de CHF 90'658. Les produits de l'exercice se montent à CHF 1'523'766 contre CHF 1'752'987 en 2019, soit une diminution de CHF 229'221. Les charges quant à elles totalisent CHF 1'614'424 en 2020 contre CHF 1'865'943 en 2019, soit une diminution de CHF 251'518. Le Comité a pertinemment répercuté la baisse de produits de 13% sur les charges, en diminuant ces dernières dans les mêmes proportions. Il ajoute que les avoirs en compte courant sont toujours soumis à un intérêt négatif. Ces intérêts ont représenté

une charge de CHF 2'285 en 2020 et CHF 2'834 en 2019. Grâce à un prélèvement sur les divers fonds de CHF 90'158, le résultat de l'exercice 2020 est équilibré et présente une légère perte de CHF 500, contre une perte de CHF 428 pour l'exercice précédent.

M. Pictet relève ensuite le constant soutien de l'État de Genève, de ses nombreuses communes, et de plusieurs sociétés de la place, et les remercie sincèrement. Il souhaite finalement plein succès à la présidente de Pro Natura Genève, et remercie les membres du comité, les collaborateurs, stagiaires et volontaires de l'Association pour leur travail assidu et engagé.

- **L'Assemblée approuve le budget 2021 à l'unanimité (21 voix, 0 contre et 0 abstention)**

Question d'un membre : est-ce que la démission de Marc Pictet est en lien avec les résultats de l'audit et quelles en seront les conséquences pour l'association de Pro Natura Genève ? Il s'inquiète des dommages collatéraux que cette procédure entamée pourrait avoir pour l'association.

Réponse de la présidente Julie Schnydrig Kettenacker : les engagements de Marc Pictet ne lui permettaient pas de prendre part aux séances et d'être entièrement impliqué pour ses tâches de trésorier au comité de Pro Natura Genève. Il a ainsi préféré ne pas se représenter. Sa fonction de trésorier était liée à une prestation comptable, qui ne sera plus accordée à Pro Natura Genève dès 2022.

Question d'une autre personne membre dans l'Assemblée : est-ce que le montant qui figure comme « don d'une fondation privée genevoise » dans le rapport d'activités représente le soutien de la banque Pictet pour Pro Natura Genève ?

Réponse de la présidente Julie Schnydrig Kettenacker : Non, La Banque Pictet soutenait Pro Natura Genève par une prestation en nature pour la comptabilité.

Election des vérificateur·rices des comptes :

- **Mme Marlyse Liniger et Mme Trudi Roduner sont élues comme vérificatrices des comptes 2021 à l'unanimité (21 voix, 0 contre et 0 abstentions)**

Démissions de membres du comité :

Avec la volonté d'améliorer la cohérence de Pro Natura Genève avec les valeurs défendues, la présidente indique que des réflexions ont été menées au sujet du fonctionnement de l'association et son comité. Il a dès lors semblé opportun que les membres du comité puissent se repositionner sur leur engagement à la lumière de ces nouveaux éléments. Ainsi, et en plus des deux démissions déjà annoncées, plusieurs membres ont souhaité ne pas se représenter, et ce pour diverses raisons.

Au total, 6 membres du comité ne se représentent pas : Alain Maunoir, Alain Demierre, Nicolas Amann, Marc Pictet, Christelle Bacquet et Barbara Tirone (avait démissionné en avril). La présidente les remercie chaleureusement et leur exprime sa gratitude pour leur engagement envers la section.

6 membres restent au comité : Julie Schnydrig Kettenacker, Delphine Klopfenstein, Fabrice Calame, Michel Poscia, Ervan Rutishauser, Jacques Thiébaud.

Question d'une personne membre dans l'Assemblée : cette personne s'étonne que l'Assemblée ne doive pas réélire ces personnes.

Réponse de la présidente Julie Schnydrig Kettenacker : ces personnes avaient été élues pour un mandat de 4 ans en 2018, elles n'ont donc pas à être réélues cette année. Les élections de nouveaux membres sont liées aux démissions, afin de garantir un nombre suffisant de membres au sein du comité et de respecter les statuts.

Elections de membres du comité :

9 personnes se sont présentées pour faire partie du comité de Pro Natura Genève. La présidente Julie Schnydrig Kettenacker propose d'élire 7 nouvelles personnes, pour un total de 13 membres, afin de maintenir un équilibre entre anciens et nouveaux membres.

L'Assemblée générale accepte ce principe à l'unanimité (21 voix, 0 contre, 0 abstention).

Les nouveaux candidats se présentent brièvement, puis les membres de l'Assemblée votent par scrutin écrit.

Les nouveaux membres élus à la majorité au premier tour sont (20 bulletins valides) :

- Marine Stücklin avec 19 voix
- Alexandre Birr avec 17 voix
- Gaëtan Blaser-Suarez avec 17 voix
- Virginia Bjertnes avec 15 voix
- Martin Schneider avec 15 voix
- Sandrika Luce-Scheftsik avec 12 voix

Les membres sont invités à départager deux candidats qui ont obtenu chacun 11 voix : Heather Ryder et Romain Buenadicha lors d'un deuxième tour où Heather Ryder est élue (9 voix contre 8).

Pablo Achi qui obtient le moins de voix (9 voix) au premier tour n'est pas élu.

Approbation du changement de statuts :

La présidente présente les nouveaux statuts proposés pour Pro Natura Genève. Ceux-ci prévoient notamment :

- Un règlement pour le fonctionnement interne du comité
- Les formes inclusives ont été adaptées dans le texte
- Plusieurs points sont clarifiés
- Certains points sont adaptés selon les statuts de Pro Natura Suisse
- Utilisation de termes plus forts dans les buts de l'association au vu de la situation climatique
- Points rajoutés afin de prévenir les conflits d'intérêt
- Introduction d'un quorum : la moitié des membres au moins doit être présente pour prendre des décisions lors de séances de comité
- La voix de la présidente compte, et compte double en cas d'égalité
 - Pas de gros changements fondamentaux mais donnent la direction dans laquelle le comité souhaite aller

Question d'une personne membre dans l'Assemblée : demande si le comité rencontre des problèmes d'absentéisme et comment ceux-ci sont gérés.

Réponse de la présidente Julie Schnydrig Kettenacker : en effet, c'est pour cela qu'un quorum a été introduit afin d'éviter trop d'absences lors des séances de comité.

- **L'Assemblée approuve les changements de statuts à l'unanimité (21 voix, 0 contre et 0 abstention)**

Approbation du nouveau règlement du comité :

Le règlement fait aujourd'hui partie intégrante des statuts de Pro Natura Genève, afin de respecter les normes et exigences auxquelles l'association est soumise. Le règlement définit notamment :

- Le nombre de séances de comité par année
- Les PVs de séance peuvent être demandés par les membres de Pro Natura Genève (restent exclus les points concernant le personnel de l'association qui doivent rester confidentiels)
- L'engagement des membres du comité qui doit rester bénévole, à titre honorifique, respectant les règles du label ZEW0 (en cas de proposition de prestations rémunérées, les membres concernés se récusent du débat ainsi que du vote afin d'éviter les conflits d'intérêts)

Question d'une personne membre dans l'Assemblée : y a-t-il un lien direct entre les résultats de l'audit et le nouveau règlement proposé ? Qu'en est-il du conflit d'intérêt politique ? Quelle est la position de Pro Natura Genève et Pro Natura Suisse sur leur capacité à répondre à ces conflits ?

Réponse de la présidente Julie Schnydrig Kettenacker : L'élaboration d'un règlement de fonctionnement pour le comité a démarré bien avant l'audit (en février 2021). Ceci étant, l'audit a confirmé le besoin d'un tel règlement et a validé le projet de règlement, avec quelques amendements pour en préciser encore certains aspects, suite aux résultats de l'audit. Concernant les conflits d'intérêts liés à des engagements politiques, la question a été posée à la fiduciaire chargée de l'audit, qui n'a pas évalué ceci comme un problème au vu de nos statuts et de notre fonctionnement.

- **L'Assemblée approuve le nouveau règlement à l'unanimité (21 voix, 0 contre et 0 abstention)**

Points divers

Une personne membre de l'Assemblée prend la parole et présente les enjeux liés à la parcelle des Feuillantines. Ce terrain était initialement prévu pour accueillir le projet de la Cité de la Musique qui a fait l'objet d'un référendum en Ville de Genève pour modifier le préavis communal. Ce référendum a été accepté dans les urnes lors des votations du 13 juin dernier. Le conseiller administratif, Alfonso Gomez, a récemment émis la volonté de créer une sorte de maison de l'environnement dans la villa des Feuillantines et rendre le parc alentours ouvert au public tout en préservant la nature. Cette personne exprime son souhait de voir s'engager Pro Natura Genève pour défendre ce nouveau projet.

Réponse de la présidente Julie Schnydrig Kettenacker : Pro Natura Genève a en effet pris connaissance de cette idée et estime que ce contre-projet est une bonne nouvelle. L'association se positionnera à ce sujet dans les mois à venir.

La présidente demande si quelqu'un souhaite ajouter un autre point. Personne ne prend la parole.

La présidente propose de clore l'Assemblée générale et invite les personnes présentes à l'apéritif et aux animations naturalistes prévues devant le Centre Nature.

Fin de la séance : 21h.

J. Schnydrig
OS

Liste des membres du comité de Pro Natura Genève à l'issue de l'Assemblée générale du 14 septembre 2021:

Julie SCHNYDRIG KETTENACKER

Présidente

Alexandre BIRR
Gaëtan BLASER-SUAREZ
Virginia BJERTNES
Fabrice CALAME
Delphine KLOPFENSTEIN BROGGINI
Sandrika LUCE-SCHEFTSIK

Michel POSCIA
Ervan RUTISHAUSER
Heather RYDER
Martin SCHNEIDER
Marine STÜCKLIN
Jacques THIEBAUD


Membres d'honneur :


François DUNANT
Maurice BLANCHET[†]
Jean-Charles DOEBELI[†]
Paul GEROUDET[†]
Edmond PONGRATZ[†]

Nicolas PICTET
Jacques BURNIER[†]
Claude DERIAZ[†]
Robert HAINARD[†]

Approuvé le 19.11.2021.

Pour Pro Natura Genève:


Julie Schnydrig Kettenacker
Présidente


Olivia Spahni
Secrétaire générale